

Le paiement du montant de l'inscription peut se faire soit au bureau, en liquide, soit par virement sur le compte n°001-3879610-74, en indiquant le nom du participant, l'intitulé de l'activité et la période.

L'inscription n'est totalement effective qu'après réception du paiement.

Toute personne s'inscrivant doit être physiquement apte à participer à l'activité et dégage le Service de la Jeunesse de toute responsabilité pour tout problème médical ou autre qui n'aurait pas été signalé lors de l'inscription de même que pour tout accident dû à ce problème.

- J'autorise le Service de la Jeunesse à photographier mon enfant dans le cadre strict des activités, et à utiliser les clichés sur son site internet, dans le catalogue annuel ou dans les journaux d'information communaux.

- Je n'autorise pas le Service de la Jeunesse à diffuser de photo où apparaît mon enfant.

Date et signature de la personne responsable,

Réservé au Service de la Jeunesse

Formulaire remis le / / 20

À

Tarif : A - B - C - D - E

Chèque Jeunesse n°

1 - 2 - 3 - 4